



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168

Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France

CONCOURS SALLE 2 x 18 m et TROPHÉE DES MIXTES 91 Les 13, 14 et 15 décembre 2024

Dans le respect des consignes de la FFTA et des règles sanitaires

- Lieu :** Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol
- Horaires :** **Vendredi 13 décembre :** 1 départ 19h30 (*nocturne avec soupe à l'oignon offerte*)
Samedi 14 décembre : 2 départs : 9h00 et 13h30
Samedi 14 décembre : à 17h **Trophée des Mixtes organisé par le CDTAE (voir sur leur site)**
Dimanche 15 décembre : 2 départs : 9h00 et 14h00
Ouverture du greffe : 30 minutes avant chaque départ
Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ
3 volées d'essai à chaque départ
Deux cibles Poussins seront ouvertes le dimanche au départ de 9h (max. 8 places)
- Blasons :** **Arcs classiques :** U11 (P) : 80 cm et U13 - U15 (B-M) : blasons de 60 cm
Autres catégories :
- Arcs classiques de U18 - U21 (C-J) à S 3 : blasons de 40 cm par défaut ou trispots
=> à mentionner obligatoirement sur la fiche d'inscription
- Arcs nus (U15 - U18) : blasons de 60 cm et Scratch (U21 à S3) : blasons de 40 cm
- Arcs à poulies : trispots verticaux
- Récompenses :** Le dimanche 15 décembre vers 17h30
Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie si au moins 3 archers dans la catégorie
La 1^{ère} équipe de 3 ou 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer :
Classique hommes, classique femmes
Et en Mixte Classique et Poulies (que 3 archers 2H et 1F ou 1H et 2F)
Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.
- Inscriptions :** 10 € à l'ordre de USOAM tir à l'arc
Adressé à : **USO ATHIS-MONS Tir à l'arc**
Mme Aurélie LERAY – 72 B rue des Plantes – 91200 ATHIS-MONS
Portable : 06 28 46 44 07
Portable club : 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)
Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr **sont à confirmer par courrier accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus dans les 3 jours qui suivent la préinscription.** → **Fin des inscriptions : le mardi 10 décembre au soir.**
- Informations :** - Licence : présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA
- En l'absence de photo sur la licence, une pièce d'identité sera demandée
- Tenue conforme au règlement de la FFTA (blanche ou de club appréciée)
- Chaussures propres de sport obligatoires
- Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits



BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE

Plus de gobelets jetables. Pensez à vous munir d'un gobelet. Sinon, gobelets réutilisables disponibles contre consigne de 1 €

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons

